



**Enseignement opérations**  
**Module « opérations interarmées »**

Synthèse de la conférence sur le thème de  
**« La dissuasion et le fait nucléaire »**  
prononcée par le vice-amiral d'escadre d'Arbonne le 07 octobre 2005.

## Fiche documentaire

- 1 - Conférence sur la dissuasion nucléaire et le fait nucléaire
- 2 – Conférencier : VAE d'Arbonneau
- 3 – Capitaine de frégate (marine) Guillaume Martin de Clausonne (France).
- 4 - 07 octobre 2005.
- 5 - Division C / Groupe C2
- 6 - Le conférencier présente la doctrine de dissuasion
- 7 - Mots clefs : *dissuasion, garantie de sécurité, autonomie stratégique, crédibilité, ADM*



COLLEGE INTERARMEES  
DE DEFENSE

CF MARTIN de CLAUSSONNE (C2)

## ENSEIGNEMENT OPERATIONS

Synthèse de la conférence sur le thème de  
**« La dissuasion et le fait nucléaire »**  
prononcée par le VAE d'Arbonne le 07 octobre 2005.

Depuis la chute du mur de Berlin et plus récemment depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, la question de la pertinence de la doctrine de dissuasion nucléaire française se pose. Même s'il n'y a plus d'ennemi, le conférencier démontre que la dissuasion nucléaire reste nécessaire dans le contexte stratégique actuel. Fondamentalement, l'arme nucléaire continue à procurer à la France une garantie de sécurité et une autonomie stratégique. De surcroît, elle constitue aujourd'hui la réponse française dans la lutte mondiale contre la prolifération des armes de destructions massives (ADM). Comme il n'est pas réaliste de menacer d'anéantissement total une puissance régionale dotée d'ADM, il faut continuer à rendre crédible la dissuasion en adaptant et modernisant l'arme nucléaire.

### **1. - Plus d'ennemi et pourtant la guerre...**

La dissuasion nucléaire est née et a été largement identifiée à la confrontation Est-Ouest. Or depuis la chute du mur de Berlin, il n'y a plus d'ennemi et on peut légitimement se demander à quoi elle va servir.

Depuis la fin de la guerre froide, la situation stratégique est instable car elle correspond à une période de transition. L'Histoire révèle que ces périodes durent en moyenne 25 ans et celle que nous vivons actuellement devrait donc se terminer à l'horizon 2015. Cette instabilité stratégique est marquée par des crises (dans le Golfe, les Balkans ou en Afrique), par le terrorisme (11 septembre) et par la lutte contre la prolifération (pressions sur l'Irak depuis la fin de la première guerre du Golfe). La guerre existe donc toujours mais son modèle ne relève plus de la dissuasion traditionnelle : il s'agit d'imposer sa volonté à un adversaire sans pour autant le menacer d'anéantissement.

Si les Armées françaises ont rapidement tiré les enseignements de la première guerre du Golfe et ont adapté les forces conventionnelles vers une plus grande modularité pour intervenir sur des opérations extérieures, c'est l'action terroriste (11 septembre) associée à un contexte de prolifération des ADM qui a redynamisé la réflexion sur la dissuasion dans notre pays. Pour s'y opposer, les Américains ont adopté une double stratégie qui s'articule autour de la défense anti-missile et de l'attaque préventive. La conception française est celle de la dissuasion nucléaire et se présente comme une alternative à ces options.

## 2.- Le discours de J. Chirac

Le discours de J.Chirac, prononcé le 8 juin 2001, devant les auditeurs de l'IHEDN, précise la réflexion française en matière de dissuasion nucléaire. La légitimité de ce discours est d'autant plus forte qu'il a été écrit en période de cohabitation.

L'arme nucléaire est la seule arme qui apporte :

- une garantie de sécurité (pas contre quelqu'un mais dans l'absolu) ; c'est pour cela qu'Israël la possède déjà et que d'autres pays du Moyen Orient (cas de l'Iran) cherchent aussi à la détenir. Tant que la sécurité ne sera pas garantie dans la région, cette quête ne cessera pas. C'est grâce à cette arme qu'aucun pays ne menace aujourd'hui la France.

- une autonomie stratégique : elle a été utilisée par le général de Gaulle en 1966 lorsqu'il a décidé de sortir de l'organisation intégrée de l'OTAN, ou encore en 1981 par le président Mitterand lorsqu'il a prononcé au Bundestag un discours resté célèbre pendant la crise des euro-missiles. Plus récemment, le président Chirac a fait preuve d'autonomie dans la crise irakienne. L'arme nucléaire procure à un pays une stature qui lui permet de s'exprimer et de tenir sa place sur la scène internationale. Le président Chirac a déclaré en 2003, lors de sa visite en Polynésie française : « Sans l'arme nucléaire, la France ne serait pas la grande puissance qu'elle est, capable d'exprimer une position autonome et indépendante dans le concert des nations ».

- de façon nouvelle, elle devra être en mesure de dissuader une puissance régionale dotée d'ADM. Cette action est d'autant plus importante qu'un monde nucléaire multipolaire ne serait pas sans risque : si l'Iran obtient l'arme nucléaire sans que la communauté internationale (et en particulier les Américains) puisse s'y opposer, il sera difficile ensuite de contrôler la réaction des autres pays. Les Coréens risquent de reprendre leur velléité de s'en doter, de même que le Japon (protégé en principe par les américains qui auront alors perdu une partie de leur crédibilité...), le Brésil, l'Indonésie ou encore l'Afrique du Sud. L'Europe a des liens avec tous ces pays et un scénario de chantage nucléaire pourrait exister. Pour s'en libérer, il faut l'arme nucléaire.

Arme de non emploi, elle doit pouvoir rester efficace sans être utilisée. Ce principe est essentiel et très affiché en France car c'est sur lui que se fonde le consensus de l'opinion publique sur l'arme nucléaire.

Pour produire ces effets, l'arme nucléaire doit être aujourd'hui crédible aussi bien vis-à-vis d'une puissance majeure que d'une puissance régionale dotée d'ADM. En particulier, on ne peut pas dissuader un pays en le menaçant de le rayer complètement de la carte sous prétexte qu'il possède des ADM mais plutôt en le menaçant de s'attaquer à ses centres de pouvoir politique, économique ou militaire.

La crédibilité de la dissuasion repose sur deux éléments essentiels :

- la détermination du président de la République et du commandant de sous-marin (ou de l'aéronef). Personne ne doit en douter et c'est pour cela que les présidents profitent de toutes les occasions qui leur sont offertes pour démontrer la fermeté de leur comportement.

- la qualité et la nature des outils de mise en œuvre : sous-marin, avions, missiles, transmissions ainsi que le laser mégajoule.

Par ailleurs, cette crédibilité ne se décrète pas mais s'acquiert au fil des années parce que nous sommes observés par les autres pays : elle est le fruit des investissements humains, technologiques et financiers apportés dans la mise en œuvre de cette stratégie, quel que soit l'état de la menace. C'est la raison pour laquelle 20% du budget d'investissement des Armées est encore aujourd'hui consacré à la dissuasion. La moindre réduction de cet effort altérerait irrémédiablement la crédibilité de cette stratégie.

### **3.- Les réflexions à l'étranger : les cas américain et européen.**

Les réflexions stratégiques américaines sont ouvertes et par conséquent très riches. Elles participent à la crédibilité de leur dissuasion : comment en effet faire peur, en particulier à une puissance régionale, si les études restent figées dans le dogme ? Dans les faits, elles laissent planer une certaine incertitude sur la direction choisie : l'arme nucléaire doit-elle toujours être considérée comme une arme de non emploi ou existe-il une dérive vers son utilisation potentielle ?

Même si la conviction du conférencier est que la dissuasion américaine n'a pas changé de nature et qu'elle demeure de non emploi, la position officielle américaine n'est pas aussi clairement affichée, comme en témoignent :

- les études développées sur les « mininuke », c'est-à-dire les armes nucléaires de faible puissance ;
- l'adoption de la nouvelle doctrine nucléaire américaine (NFR) ;
- ainsi que la proposition récente d'une doctrine sur les opérations nucléaires combinées faisant appel à leur planification dans le cas d'attaque préventive ou pour restaurer la supériorité militaire sur le champ de bataille.

Au niveau européen, la réflexion est au point mort et l'obstacle majeur, en dehors de la volonté modeste des populations de s'en doter, provient du fait que cette arme est l'outil d'un seul homme. Pour l'instant, les décisions stratégiques sont prises à 25...L'arme nucléaire sera l'étape ultime de la construction européenne.

### **4.- Avis personnel**

L'amiral d'Arbonneau nous a démontré avec brio, à la lumière de son expérience et de sa réflexion, que le concept de dissuasion française reste un pilier essentiel de notre stratégie de défense. Il nous a clairement expliqué les principes de cette doctrine, rappelés dans le discours de J. Chirac, ainsi que ses évolutions récentes. Il a mis en lumière avec intelligence et franchise les enjeux qui se cachent derrière le langage officiel. La tonalité ouverte de ses propos, écartant tous les tabous, peut surprendre lorsque l'on traite un tel sujet mais elle illustre parfaitement une conviction profonde : la crédibilité de la dissuasion passe par un débat public national, voire même international, et toutes les idées doivent être balayées. Il admire à cet égard la liberté de parole des Américains.

Il a en tout cas réussi à nous convaincre qu'il était indispensable de s'approprier le concept de dissuasion et que la meilleure façon d'y parvenir est de poursuivre la réflexion et de débattre sur le sujet.

Trois remarques peuvent être formulées :

- Comme l'amiral l'a lui-même signalé, la caractéristique du discours de J. Chirac est qu'il n'a été entendu par personne ! Or, le débat sur la dissuasion, au niveau national et européen, est nécessaire pour que l'opinion publique comprenne les enjeux et soutienne l'effort indispensable au maintien de sa crédibilité. Il aurait été intéressant d'aborder les raisons de cette désaffection flagrante et de réfléchir à la façon d'y remédier. Un débat parlementaire sur le sujet pourrait être à cet égard opportun.

- En restant au niveau des stagiaires français et étrangers du CID, ce débat pourrait être suscité en faisant l'objet, pourquoi pas, d'une SIA ou d'un scénario au cours d'un exercice de planification. Il s'agit de trouver la méthode pour que les militaires eux-mêmes puissent s'approprier véritablement les différents aspects et les évolutions nécessaires de cette stratégie.

- le discours de J. Chirac a été écrit juste avant les attentats du 11 septembre 2001 : le lien entre la dissuasion et la menace terroriste n'a pas été directement évoqué. L'Amiral a surtout insisté au rôle de la dissuasion dans la lutte contre la prolifération.